

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr

L'information de la ville de Gex



p.5

LE NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL JEUNES



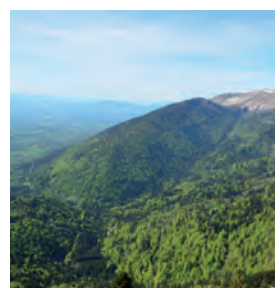
p.6-7

LA STATION
MONTS JURA



p.9

LA GESTION DE
LA FORÊT COMMUNALE





30 novembre | Spectacle "Luti et la mère-Noël" à la salle des fêtes dans le cadre de Gex fête Noël.



30 novembre | Le spectacle de feu par la Compagnie Farandole a réuni un grand nombre de spectateurs pour le lancement de Gex fête Noël 2022.



30 novembre | Traditionnel défilé aux lampions mené par la Batterie Fanfare la Gessienne pour le lancement de Gex fête Noël 2022.



4 décembre | Vous étiez nombreux à participer à l'élan de solidarité en faveur du Téléthon, organisé à l'espace Perdtemps avec la présence de nombreuses associations gexoises.



31 décembre | À l'initiative de Nicolas Landel, le réveillon solidaire a permis aux personnes seules de célébrer la nouvelle année lors d'une soirée conviviale.



7 janvier | Après deux années d'interruption, la traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur le Maire a réuni près de 600 personnes à l'espace Perdtemps.



8 janvier | Près de 200 convives ont participé au Repas des Aînés organisé par le CCAS à l'espace Perdtemps. Après deux années d'absence, le retour de ce rendez-vous a été très apprécié.



15 janvier | Sous la direction de Gilles Court, l'Orchestre Symphonique de Valserhône a fait salle comble pour le Concert du Nouvel An à l'espace Perdtemps.



ÉDITO

Chères Gexoises, chers Gexois,

Alors que l'hiver s'est installé tardivement, c'est avec soulagement que la Station Monts-Jura a pu démarrer sa saison. Notre ville, ville porte du Parc Naturel du Haut-Jura, est aussi la porte d'entrée sur notre station 4 saisons installée en partie à Gex au Col de la Faucille et à la Vattay. Pays de Gex Agglo

participe pleinement à cette diversification touristique et à l'adaptation au changement climatique avec des investissements importants depuis 8 ans. Profitez pleinement de toutes les activités proposées tant c'est une chance pour nous de vivre à proximité.

Très amicalement,

Patrice DUNAND, Maire de Gex
Président de Pays de Gex agglo
Conseiller régional

Lots d'affouages 2023

Si vous souhaitez obtenir un lot d'affouage en 2023, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie jusqu'au vendredi 10 février 2023 inclus.

Vous serez informés de la date du tirage au sort des lots dès que la mairie aura connaissance, par l'Office National des Forêts, du nombre de lots concernés.

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence Départementale d'Information sur le Logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété,



copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs / locataires / collectivités et acteurs du logement), plus de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez les contacter au 04 74 21 82 77, par mail à adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de leur siège et de leurs permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.

Appel à bénévoles pour aide aux devoirs

Un service d'aide aux devoirs a été mis en place par des bénévoles de l'association "Accueil Gessien", située à Gex, qui assurent des séances de soutien scolaire. Afin d'accompagner le plus grand nombre d'enfants dans leur parcours scolaire, en classes de primaire et collège principalement, l'association est à la recherche de bénévoles.

Contact : chh@accueil-gessien.org.

Recensement de la population



Le recensement partiel de la population a débuté le 19 janvier et se poursuivra jusqu'au 25 février 2023.

Trois agents recenseurs déposent et récupèrent des questionnaires dans des secteurs déterminés de la ville, un nouvel échantillon d'adresses à recenser étant tiré au sort par l'INSEE chaque année. Il s'agit de Messieurs Yacine STAMBOULI, Mustapha HAKKAR et Jean-Paul BOCCARD.



Les personnes résidant dans les logements concernés par l'enquête ont été informées mi-janvier par le biais d'une lettre déposée dans leur boîte aux lettres.

L'agent recenseur, muni de sa carte professionnelle, remet des identifiants pour un recensement en ligne (méthode encore plus simple et plus pratique avec une réponse désirée sous 48 heures).

Les administrés ont également la possibilité de remplir et remettre leurs questionnaires sous format papier s'ils le souhaitent.

L'enquête se déroule dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Accepter de prendre quelques minutes pour remplir les documents c'est faire preuve de civisme.

Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs !

Des incitations financières pour les covoitureurs du Genevois français

Dans un contexte de hausse globale du prix de l'énergie, le Pôle métropolitain du Genevois français renouvelle l'expérience de rétribution des conducteurs et passagers et financera à hauteur de 100 000 € les trajets partagés dès à présent et durant toute l'année 2023.

En 2023, tous les trajets de covoiturage réalisés depuis et vers le territoire du Genevois français avec l'un des 3 opérateurs partenaires seront financés pour les conducteurs et GRATUITS pour leurs passagers.

En complément de la rétribution versée par le Pôle métropolitain du Genevois français, une prime de 100 € sera versée aux nouveaux inscrits sur les plateformes éligibles au Plan national covoiturage du quotidien.

Retrouvez tous les détails de l'opération sur le site covoiturage-leman.org



TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDEFACE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnets, et briques alimentaires.

Un geste de tri logique, utile et simple !

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

- Journal et magazines
- Prospectus et catalogues
- Courriers, enveloppes et autres papiers
- Emballages en plastique
- Emballages en papier et carton
- Emballages en métal

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots, boîtes et flacons en verre

À JETER

- Ordures ménagères
- Objets en plastique
- Vaisselle cassée
- Tissus sanitaires

Guide du tri

Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store

sivalor
Agence Départementale d'Information sur le Logement

Accélérateur de valorisation !

CIITEO



Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux comptes rendus des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage (devant la mairie) et sont publiés sur le site www.gex.fr

7 novembre 2022

Le Conseil Municipal

prend acte de la communication du rapport d'activité 2021 de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex ;

prend acte de la communication des rapports annuels 2021 de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et de la Régie des Eaux Gessiennes sur le prix et la qualité des services publics pour l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif ;

décide l'admission en non-valeur de la totalité des créances éteintes suite à la demande faite par le comptable public et dit que la présente délibération annule et remplace celle prise le 3 octobre 2022 sur le même objet (n° 2022_089_DEL) ;

décide d'accorder une remise gracieuse totale des concessions funéraires à mesdames FOURDRINIER et LAMIDEY ;

décide de créer des autorisations de programme et des crédits de paiement ;

approuve les modifications budgétaires avec la décision modificative n°2 du budget général de la Commune 2022 afin d'ajuster les crédits pour la fin de l'exercice 2022 ;

fixe les tarifs du service de transport de voyageurs, LUGE, pour la desserte des équipements publics de et sur la Commune ;

approuve le mandat de perception des recettes au titre de la gestion du transport régulier de voyageurs pour la desserte des équipements publics de et sur la Commune ;

décide d'approuver le règlement portant sur l'attribution des subventions communales aux opérations de ravalement de façades en centre-ville et d'attribuer une subvention d'un montant maximal de 1 170 € pour tout ravalement de façades pour l'année 2022 ; autorise Monsieur le Maire à verser cette subvention à toute demande respectant le règlement et précise que le montant maximal attribué sera révisé chaque année ;

décide de verser au groupement paroissial Saint-Jean-Paul II du Pays de Gex la somme de 120 €, correspondant à trois heures de chauffage pour le concert du 25 novembre 2022 ;

désigne les membres amenés à siéger au comité social territorial : messieurs DUNAND, PELLÉ et DUBOUT en tant que membres titulaires, mesdames COURT, ZELLER et LUZZI, en tant que membres suppléants ;

approuve les nouveaux plafonds de participation au volet santé de la protection sociale complémentaire des agents communaux, avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2022 ;

décide la création de deux emplois techniques pour accroissement temporaire d'activité ;

dans le cadre des marchés relatifs à l'exécution des travaux de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire, déclare inacceptable l'offre de l'entreprise COMPTOIR DES REVÊTEMENTS pour le lot n°08 « Revêtements de façades » ; résilie les marchés pour les lots n°06A « Menuiseries extérieures bois », 06C « Portes automatiques », 10 « Menuiseries intérieures » et 15 « Plancher technique » avec la société LEDO BATI MENUISERIE VITTEY ; autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la résiliation de ces marchés et à relancer une consultation pour attribuer les lots n°08, 06A, 06C, 10 et 15 ;

acte l'attribution du marché de gestion et exploitation de deux parcs de stationnement en ouvrage à l'entreprise SAGS SERVICES pour un montant de 1 386 726,56 € HT ;

approuve le dossier de consultation des entreprises dans le cadre de la consultation relative à l'accord-cadre à bons de commande de l'éclairage public.

12 décembre 2022

Le Conseil Municipal

approuve les modifications du budget général de la Commune 2022 dans le but d'ajuster les crédits pour la fin de l'exercice 2022 et d'anticiper les crédits de paiement 2023 ;

décide de modifier les autorisations de programme et les crédits de paiement ;

autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 du budget commune et du budget bois ;

décide l'admission en non-valeur de la totalité des créances éteintes suite à la demande faite par le comptable public et dit que la présente délibération annule et remplace celles prises le 3 octobre (n° 2022_089_DEL) et 7 novembre 2022 (n° 2022_105_DEL) sur le même objet ;

décide de répartir le produit de la taxe d'aménagement 2022 et 2023 de la manière suivante : pour les équipements futurs réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Pays de Gex Agglo, dans le cadre de ses compétences, le produit de cette taxe sera reversé intégralement par la commune concernée à Pays de Gex Agglo pour la seule part de taxe d'aménagement versée par Pays de Gex Agglo lui-même (en cas de construction en copropriété par exemple) ; pour les constructions réalisées dans les Zones d'Activité Économique de compétence communautaire (14 ZAE et 2 Technoparcs), 80 % du produit de cette taxe sera reversé à Pays de Gex Agglo et 20 % au bénéfice de la commune. Dans tous les autres cas, le produit de la taxe d'aménagement restera intégralement au bénéfice de la commune ;

fixe au 1^{er} janvier 2023 les tarifs pour les autorisations de voirie valant permis de stationnement et précise que ces nouveaux tarifs viennent se substituer aux tarifs en vigueur jusqu'à fin 2022 ;

approuve le mandat de perception de recettes au titre de l'exploitation des deux parcs de stationnement en ouvrage du Jura et des Cèdres et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec l'entreprise SAGS SERVICES et tous documents s'y rapportant ;

approuve l'avenant n° 1 à la convention d'autorisation d'occupation temporaire pour l'exploitation saisonnière 2023 du camping « Les Genêts » à passer avec la société Karine LADET ;

approuve la convention-cadre valant opération de revitalisation du territoire dans le cadre du programme des petites villes de demain pour Gex et Divonne-les-Bains ;

approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux ;

approuve l'avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la Ville et la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à l'occasion du festival « P'tits yeux grand écran » ;

approuve la nouvelle convention de mise à disposition de locaux à l'école Parozet pour le SAPHIR-DITEP - Institut thérapeutique éducatif et pédagogique ;

autorise, dans le cadre de la réhabilitation de l'hôtel-restaurant « Bellevue », la mise en copropriété en dix lots privatifs du bâtiment situé 40 avenue de la gare, la signature de l'état descriptif de division et le règlement de copropriété ; les frais de cet acte seront supportés par la Commune ;

autorise la modification du bail commercial par la Commune au profit de la société BELLEVUE et la signature de l'avenant audit bail commercial dont la nouvelle désignation des biens loués sera : les lots de copropriété numéros 1 à 8 dépendant d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété situé 40 avenue de la gare à Gex ; les frais de cet acte seront supportés par la Commune ; autorise la vente au profit de la Société DYNACITÉ OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN des lots de copropriété numéros 9 et 10, moyennant le prix de 700 000 €.

La Commune prendra à sa charge une participation financière aux travaux de réhabilitation envisagés par l'acquéreur et ceci à hauteur de la somme forfaitaire de 20 000 € par logement, soit la somme globale de 240 000 €. Il a été convenu entre les parties que cette somme sera prélevée sur le prix de vente ;

approuve le projet de convention avec ENEDIS d'une servitude concernant les travaux de pose de câbles basse tension et d'un coffret pour raccordement de la maison de santé pluridisciplinaire et le versement d'une indemnité de 114 € au profit de la Commune ;

maintient le prix du stère de bois d'affouage à 30 € pour l'année 2023 ; approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2023 et demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage des coupes ; précise la destination des coupes et leur mode de commercialisation ; rappelle que les garants de la bonne exploitation des bois, pour le partage sur pied des bois d'affouage, conformément aux règles applicables aux bois vendus en bloc et sur pied, sont messieurs LEVITRE, PELLETIER et BOCQUET ; donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;

autorise la levée des pénalités de retard pour l'entreprise MONNIER pour les travaux de rénovation des systèmes de chauffage et traitement d'air des salles du complexe sportif du Turet ;

dans le cadre des marchés relatifs à l'exécution des travaux de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, attribue le lot n°06A « Menuiseries extérieures bois » à l'entreprise NINET FRÈRES pour un montant de 57 295,96 € HT, le lot n°06C « Portes automatiques » à l'entreprise PORTALP pour un montant de 20 660 € HT, le lot n°08 « Revêtements de façades » à l'entreprise BONGLET pour un montant de 104 860,29 € HT et le lot n°10 « Menuiseries intérieures » à l'entreprise NINET FRÈRES pour un montant de 288 023,61 € HT.



L'investiture du nouveau Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulée le 15 novembre 2022 à 18 heures en salle du conseil. Seize nouveaux élus des classes de CM1 issus des groupes scolaires Parozet, Perdtemps, Vertes Campagnes et Jeanne d'Arc ont été officiellement investis de leurs fonctions. La cérémonie présidée par Monsieur le Maire Patrice DUNAND s'est déroulée en présence de Madame Dominique COURT et Madame Virginie ZELLER, maire-adjointes ainsi que des parents des jeunes élus. Monsieur Gérard IVANEZ, maire-adjoint en charge des actions scolaires et éducatives ainsi que Madame Odile CETTIER, Conseillère Municipale seront également présents aux côtés des jeunes élus pour les encadrer tout au long de leur mandat.

Élections en conditions réelles



Après avoir posé leur candidature et mené leur campagne électorale, les jeunes candidats ont été élus les 10 et 11 octobre 2022 par leurs camarades. Munis de leurs cartes d'électeurs, les élèves ont défilé dans les isoloirs avec les bulletins de vote avant de procéder au dépouillement. Des votes dignes des élections officielles !

Voici les 16 élus :

École des Vertes Campagnes

Mathilde BESSON-BRABANT
Maïa HUAUX
Maël NOWICKI
Juliette VISEUR

École Parozet

Mathys MALVYFLEURY
Aurel SADIKU
Zakarya SUBASI SEKOURI
Océane VERNIER DELCON

École Perdtemps

Tallulah BARON
Clara DEFAY
Jules GENARD
Mathis RODARIE

École Jeanne d'Arc

Valentin CHAMBARDON
Léon GRUSSY
Loris RANDRIANARIVELO
Amélie RICHARD-NAKAMORI

Durant ces deux années de mandat, les jeunes participeront activement à la vie de la Commune, aux événements, commémorations et manifestations selon leur programme. Ils se réuniront régulièrement en commissions, mèneront des actions concrètes et conduiront des projets en lien avec la jeunesse.

Prenant leur mission très à cœur, les jeunes Élus ont déjà engagé certaines actions pour la Ville. Par exemple, les 19 et 21 décembre, plusieurs d'entre eux se sont proposés pour confectionner les centres de table qui ont servi à la décoration de l'espace Perdtemps pour le repas des Aînés.

Ils rencontreront également Monsieur le Maire et visiteront l'Hôtel de Ville et les locaux de la Police Municipale afin de découvrir les différents services municipaux et d'en connaître le fonctionnement.



Des discussions auront lieu prochainement, afin de permettre aux jeunes Élus d'identifier les projets réalisables parmi leurs nombreuses idées, et de les mettre en place.

Félicitations aux nouveaux représentants du Conseil Municipal des Jeunes, qui durant deux ans, s'investiront dans de nombreuses actions et seront le relais de leurs camarades auprès de la municipalité. Cette riche expérience permettra aux jeunes de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur en comptant sur l'accompagnement de la municipalité, et de prendre pleinement conscience de leur statut de citoyen au sein de la Ville.

Cet hiver, depuis le 17 décembre 2022 et jusqu'au 26 mars 2023, venez découvrir les richesses du Pays de Gex au sommet de la station Monts Jura et partager des moments intenses en famille ou entre amis pour se ressourcer loin du quotidien.

Située au cœur de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura et ouverte sur le Grand Genève, la station bénéficie d'un cadre privilégié et offre un panorama exceptionnel sur le Mont Blanc et le lac Léman.

Avec ses 4 domaines skiables, Monts Jura est un site qui s'adresse à tous les âges et tous les niveaux. Débutants, amateurs, passionnés de nature, de sport et de sensations... tous y trouvent leur bonheur, dans une station à taille humaine.

Trois domaines alpins

- Le domaine de **Lélex-Crozet** avec ses pentes raides et ses dénivelés impressionnants ravit les skieurs les plus exigeants, amateurs de sensations fortes.
- Les domaines de **Mijoux-La Faucille** et **Menthières** sont idéaux pour la découverte et l'initiation aux joies de la glisse, et pensés pour permettre aux skieurs de tous niveaux d'évoluer à leur propre rythme.

Au total : 41 km de pistes
40 pistes
21 remontées
mécaniques

Un domaine nordique

- Le réputé domaine de La Vattay-Valserine offre aux skieurs un spot idéal pour la pratique du ski nordique et des raquettes, avec des pistes damées en double trace pour tous les niveaux.

Au total : 130 km de pistes
14 pistes
3 sentiers raquettes
balisés

Au-delà du ski, les visiteurs peuvent s'adonner à de nombreuses autres activités : raquettes, balades en chiens de traîneaux, luge attelée, parapente... il y en a pour tous les goûts !

Toutefois, la station Monts Jura n'a pas encore bénéficié de grandes quantités de neige depuis l'ouverture des pistes. Jusqu'à présent, le faible enneigement de la station dû aux températures douces de cet hiver n'a permis qu'une ouverture partielle du domaine, uniquement le site de Lélex-Crozet, du 17 au 22 décembre. L'ouverture totale de la station n'était toujours pas envisageable début janvier au vu des rares précipitations de neige.

Pas d'inquiétude toutefois pour les amateurs de sports d'hiver et de sensations fortes : d'autres activités sont proposées au public pour vivre des moments uniques malgré cet hiver particulier.

Que faire à Monts Jura lorsque la neige n'est pas au rendez-vous ?

Cette année, deux nouveautés se sont invitées à la station pour encore plus de divertissement.

■ **Tyrolienne** : Venez expérimenter cet hiver la nouvelle tyrolienne de la Faucille, tyrolienne la plus pentue de France ! Lancez-vous sur près d'1 km de descente et profitez d'une vue à couper le souffle. Cette double tyrolienne permet la descente de deux personnes en simultané et relie le sommet du Col de la Faucille au village de Mijoux.

■ **Luge sur rails** : Profitez d'une piste de plus d'1 km pour une descente sensationnelle, avec une série de virages relevés.

Ces deux nouveautés sont ouvertes tous les jours de 10h à 16h durant les vacances scolaires, puis les mercredis, vendredis, samedis et dimanches.

Avec plus de 500 km de chemins balisés, vous aurez également la possibilité de faire des randonnées pédestres dans un décor remarquable, avec ou sans accompagnateur. Les télécabines sont accessibles au public pour faciliter l'accès aux meilleurs points de vue donnant sur le Mont-Blanc. Par ailleurs, il est possible de louer des VTT ou de faire une balade en calèche pour découvrir la région d'une autre manière.



Malgré une fréquentation moins importante de la station au début de l'hiver dû au manque de neige, Bruno BOURDAT, nouveau directeur de l'Office de Tourisme du Pays de Gex et sa station Monts Jura depuis le 1^{er} décembre 2022, est confiant quant à l'activité de celle-ci :

*« Je ne possède pas de crainte particulière car le territoire est hyper attractif. Il existe une offre complémentaire entre la montagne et la plaine, ce qui est une chance considérable puisque les deux arrivent à créer du lien. Nous devons être agiles, réactifs, avoir des plans B. Il n'y a pas de neige, ce n'est pas grave, la région a beaucoup d'autres choses à offrir et la station a d'autres activités à proposer. * »*

**Propos recueillis en janvier 2023*

L'Office intercommunal du Pays de Gex dispose de plusieurs bureaux d'information à Gex, Lélex, Mijoux et au Col de la Faucille pour vous accompagner dans la découverte de la région.

Retrouvez toutes les informations et réservez vos activités sur : www.paysdegex-montsjura.com.

Nouveau

Le 22 janvier s'est déroulée la Fête Nordique à Mijoux.

Les visiteurs ont pu profiter des nombreuses animations proposées lors de cette journée dédiée aux activités nordiques : ski de fond, luge, raquettes, biathlon, luge attelée et bien d'autres.

Les exploits des jeunes de l'Amicale Échecs de Gex



Le 19 novembre dernier, 14 jeunes du club d'échecs de Gex ont participé aux championnats départementaux d'échecs jeunes de l'Ain à Trévoux. Cette compétition, riche en dépassement de soi, a été brillamment récompensée pour les jeunes Gessiens dans toutes les catégories d'âge. Ils sont 9 à s'être qualifiés pour la phase régionale Auvergne Rhône-Alpes qui aura lieu à Ennezat du 4 au 7 février prochain. Non contents de se qualifier, 6 d'entre eux ont terminé sur le podium : Victoria Palmieri (Championne de l'Ain U8), Léonard Maltsev Palmieri (Champion de l'Ain U10), Nicolas Etienne (troisième place U12), Stanislas Charlier (Vice-champion de l'Ain U14), Yanis Pradheep (troisième place U14) et Maxence Rob (troisième place U16). Les autres qualifiés se placent tous dans les 5 premiers. Félicitations aux jeunes, qui par leurs exploits, ont porté haut les couleurs de Gex et sont prêts à se dépasser pour la compétition à venir !

25^e Printemps des Poètes

Manifestation d'ampleur nationale, Le Printemps des Poètes a lieu chaque année avec pour objectif de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes. Après « la Beauté », « le Courage », « le Désir » puis « l'Éphémère », l'édition 2023 affiche le thème « Frontières », notion qui sollicite notre imagination.

Un atelier poésie animé par Christophe Court et dédié à la création de poèmes aura lieu le samedi 11 mars de 15h à 17h à la salle Barbara.

Dans le cadre de la 25^e édition du Printemps des Poètes, le service culturel de la Ville organise également une soirée poésie, ouverte au public, le vendredi 31 mars à l'espace Perdtemps. Laissez libre court à votre imagination et faites appel à votre créativité pour nous dévoiler votre plus beau poème sur le thème « Frontières ». Si vous ne pouvez être présent lors de ces événements, vous pouvez faire parvenir vos créations au service culturel à l'adresse culturel@ville-gex.fr.

Une grande mobilisation pour le Téléthon AFM

Dimanche 4 décembre, la Ville et les associations gexoises se sont mobilisées pour le Téléthon lors d'une journée conviviale et solidaire organisée à l'espace Perdtemps. Initiation aux échecs, escalade, zumba, course à pied... Le public a pu participer à de nombreuses activités tout au long de la journée en soutien à l'AFM Téléthon. Monsieur le Maire a remis un chèque de 800 € à Madame Depraz, coordinatrice Pays de Gex de l'association. Grâce à la solidarité et la mobilisation de tous, 3314,02 € ont pu être récoltés au total durant cette journée et seront reversés à l'AFM Téléthon.

Les dons sont essentiels pour faire progresser la recherche et lutter contre les maladies génétiques et rares, alors nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour renouveler cet élan de solidarité en faveur du Téléthon !



Rentrée scolaire 2023-2024

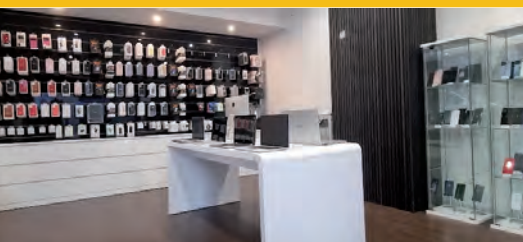
Les inscriptions à l'école sont indispensables **avant le 30 avril 2023** :

- > Pour tout enfant né en 2020 et faisant son entrée en 1^{re} année de maternelle (PS)
- > Pour tout enfant né en 2017 et faisant son entrée en 1^{re} année d'école élémentaire (CP) sauf école Perdtemps
- > Pour tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

À partir du 1^{er} février 2023 :

Les inscriptions scolaires s'effectuent de façon totalement dématérialisée via l'Espace Citoyens. Les nouvelles familles devront créer leur compte en ligne pour accéder au service : www.espace-citoyens.net/ville-gex
Les inscriptions aux services périscolaires auront lieu du 2 mai au 7 juillet 2023.
Renseignements : vie.scolaire@ville-gex.fr
Assistance à l'inscription en ligne : 04 50 42 25 45

NOUVEAU COMMERCE



Trade Repair

Trade Repair a ouvert ses portes en novembre 2022, prenant la suite de la boutique Urgences Mobiles, dans la rue du Commerce. Monsieur Adel AIDI est le gérant et propose toute une

gamme de services, de la réparation d'appareils multimédia (ordinateurs, tablettes, téléphones portables, montres connectées, appareils photo, casques et écouteurs) à la maintenance et la vente d'appareils reconditionnés par leurs soins ou d'occasion. Vous trouverez également en boutique des accessoires comme des chargeurs ou des protections pour téléphones ou tablettes.

Ouvertures :

Lundi, vendredi : 9h-19h / Samedi : 9h-18h

160 rue du Commerce
Tél. 04 85 29 02 67
boutique-gex@traderepair.fr
www.traderepair.fr



Lignes Urbaines de Gex (LUGE) : nouveau marché

Depuis le 1^{er} décembre 2022, les LUGE, réseau de transport gexois, ont entamé un nouveau marché. Après deux années d'expérimentation sur les différentes lignes, l'offre de transport a été ajustée selon les besoins des usagers.

Les Lignes LUGE 2, LUGE 3 et LUGE 5 sont toujours actives, tandis que les lignes LUGE 1 et LUGE 4 ont été supprimées. Une nouvelle ligne circulaire a été mise en place avec un cadencement à l'heure. Les tarifs restent inchangés. Un abonnement mensuel à 30 € a été introduit, donnant accès de façon illimitée à toutes les lignes LUGE.

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos déplacements via les transports gexois sur l'application Alsa CH/FR.

Vacances d'hiver au centre de loisirs municipal "La Buissonnière"



Les prochaines vacances au centre auront lieu du 6 au 17 février 2023, sur le thème des animaux fantastiques. Au programme : sorties, grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs, ateliers cuisine...

Renseignements au : 04 50 42 25 45 ou à

vie.scolaire@ville-gex.fr

NOUVEAU ! Afin de répondre à l'augmentation des demandes d'inscriptions extrascolaires, les enfants seront désormais accueillis sur deux sites : Vertes Campagnes et Parozet.

Distribution des colis au Centre hospitalier de Tougin



Jeudi 22 décembre, les résidents du Centre hospitalier du Pays de Gex de Tougin ont reçu leur colis de Noël personnalisé. 220 colis ont été distribués par les Élus des communes du Pays de Gex, qui ont pu égayer la journée des résidents avant les fêtes de fin d'année par leur visite.



Les épisodes de sécheresse traversés l'été dernier sous les effets du dérèglement climatique n'ont pas été sans conséquences sur la végétation.

L'absence de précipitations et les fortes chaleurs ont provoqué la mort de nombreux épicéas dans les bas monts de Gex, côté Mont Chanais et forêt de Disse.

Les sécheresses successives et de plus en plus fortes affectent fortement les forêts et favorisent les attaques massives et répétées de scolytes, phénomène dont souffrent aujourd'hui les épicéas de la forêt communale de Gex. Ces petits coléoptères prolifèrent lors de températures élevées et déclenchent la mort prématurée des arbres en bloquant la circulation de la sève.

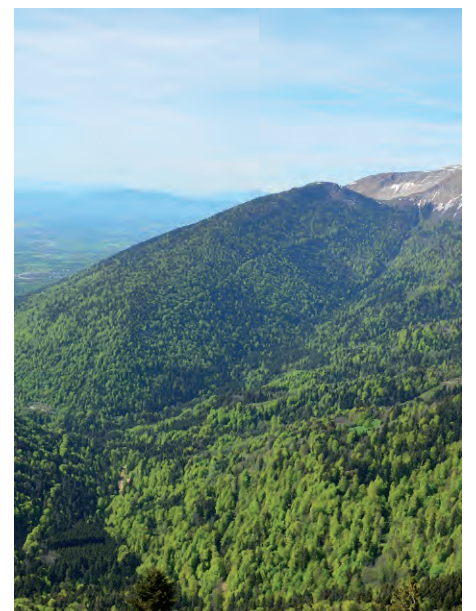
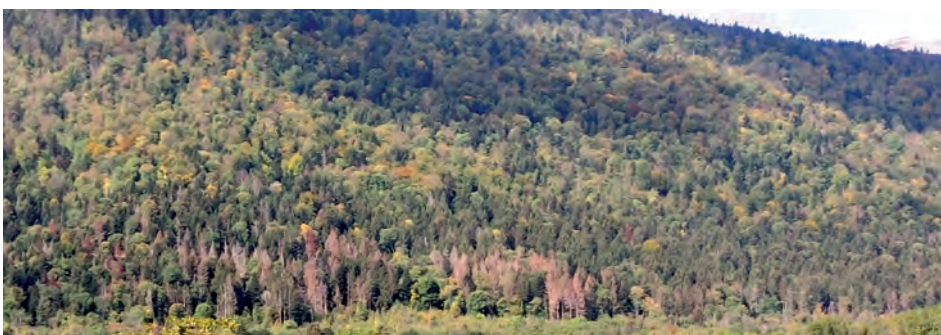
Les équipes de l'ONF, ayant identifié les arbres atteints par les scolytes, procéderont à des exploitations cet hiver afin d'éviter le risque de propagation des insectes à d'autres arbres sains et de limiter les dégâts sur le paysage forestier de Gex. Ce ne sont pas moins de 2 500 m³ de bois à abattre pour rétablir la santé de la forêt communale.

Maxime DAGAND, Mederic TABART et Alesia LAFON, de l'Office National des Forêts sur le territoire du Pays de Gex, accordent une attention particulière à la forêt communale de Gex, dont ils sont les nouveaux gestionnaires.

Les coupes des résineux dépérissants et l'enlèvement du bois à l'aide de tracteurs de débardage seront effectués en préservant les autres arbres et dans le respect du sol forestier, riche en minéraux essentiels à la végétation.

À la suite des exploitations, ces espaces feront l'objet d'observations afin de laisser le temps à la forêt de réagir naturellement.

Des plantations seront effectuées à la suite d'une analyse du sol dans le cas où les semis naturels ne seraient pas suffisamment nombreux pour garantir la pérennité de la forêt communale ou si les essences ne seraient pas adaptées au climat actuel et futur.





“ GEX AVENIR

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Après pratiquement deux années de grandes incertitudes, l'année 2022 qui vient de s'achever a vu le monde culturel et associatif Gexois reprendre sa vitesse de croisière.

Nous sommes heureux de constater que toutes nos associations locales ont su trouver les moyens de traverser cette période de turbulences et que licenciés et adhérents sont de retour. La municipalité tient à remercier les cadres et les dirigeants de nos associations, les bénévoles et les particuliers qui ont continué avec courage et abnégation à entretenir la flamme de ce magnifique tissu associatif gexois. Ils ont pu en cela s'appuyer sur le personnel et les équipes municipales qui sont restées mobilisées tout au long de cette période pour apporter aide et organisation logistique.

S'il est une preuve que nos associations locales et nos services culturels ont retrouvé une forte activité, elle est à chercher dans l'organisation et la planification des manifestations. Face à la très forte demande de dates pour l'occupation des espaces comme la halle Perdtemps et le complexe sportif du Turet, la municipalité s'est vue dans l'obligation de mettre en place avec les associations et les services municipaux un processus de réservation, consensuel et anticipé. Le programme de 2023 permettra à tous les Gexois et Gessiens de trouver sur la Ville de Gex, et ce tous les week-ends, des animations tant culturelles qu'associatives. Certaines dates, par trop demandées, ont malheureusement amené la municipalité à abandonner ou reporter des manifestations prévues faute de créneaux disponibles.

Malgré les difficultés budgétaires présentes et à venir et dont tout le monde est conscient, les élus n'envisagent pas pour le moment et dans la mesure du possible, une quelconque baisse des subventions accordées aux associations ni du budget du service culturel. Ceci démontre bien l'importance qu'ils apportent au monde associatif et culturel. Cette importance est encore démontrée par les projets à venir. Après les travaux de finalisation sur les infrastructures du complexe du Turet, l'agrandissement et la modernisation des locaux de Chauvilly, 2023 verra la restauration des terrains de Tennis de Perdtemps avec l'ajout de deux terrains de Padel Tennis avant de voir les terrains du Turet rénovés et recouverts d'une structure photovoltaïque.

Dans l'attente de se retrouver sur les diverses manifestations, nous vous présentons tous nos vœux de très bonne santé.

Très amicalement,

Dominique COURT
Georges DESAY



“ MIEUX VIVRE À GEX

En ce début d'année permettez-nous de vous présenter, au nom de la liste Mieux Vivre à Gex, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur et d'adresser une pensée de fraternité pour tous les Gexois dans la souffrance ou endeuillés.

Au-delà de nos souhaits traditionnels, nous formons le vœu que cette année 2023 soit placée sous le signe de l'apaisement, face aux conflits qui ravagent le monde, aux tensions issues de la montée des extrémismes de tous bords, aux incertitudes que le monde nous réserve tant la fragilité de la planète et de notre mode de vie actuel a été révélée ces derniers temps.

C'est pourquoi, dans ce numéro, nous voulons attirer votre attention sur une initiative participative, bien dans l'esprit qui guide notre liste, et qui concerne notre bassin de vie : le Grand Genève en transition.

Le Grand Genève en transition est une démarche inédite, organisée dans toute l'agglomération transfrontalière du Grand Genève. Elle vise à associer le plus grand nombre de personnes et d'organisations possibles au défi de la transition écologique. Elle alimentera le travail de planification de la vision territoriale transfrontalière et participera à la construction du Grand Genève de demain.

Concrètement ? Il s'agit de déterminer le devenir de nos territoires : où, combien et quels types de logements, d'emplois, d'espaces publics, d'infrastructures de transports, de lieux de loisirs, d'espaces naturels, etc., souhaitons-nous voir se développer à l'avenir ? Pourquoi ? Parce qu'à l'heure de la crise écologique, ces enjeux sont déterminants pour notre bien-être collectif. Pour inscrire la transition écologique du territoire dans la durée, il faut construire avec les habitants une vision transfrontalière partagée, un document stratégique qui alimentera les prochaines planifications territoriales.

Nous y participons, rejoignez le mouvement ! Toutes les infos sont sur www.grand-geneve-en-transition.org

PS : Une excellente occasion de rencontrer et échanger avec des Gessiens concernés par les enjeux climatiques : La Fresque du Climat, un autre exercice participatif. Recherchez les prochaines sessions dans nos villes sur <https://fresqueduclimat.org>

Pour Mieux Vivre à Gex

Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr)

André Dubout (andré.dubout@ville-gex.fr)

Christine Garnier (christine.garnier@ville-gex.fr)

Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)

Institutionnel

Lundi 6 mars, à 18h30
Le Conseil municipal se réunit en salle du conseil.
 La séance est publique.
 Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

Médical / Santé

Lundi 6 février, de 15h à 19h
Don du sang de l'EFS
 À l'espace Perdtemps.
 Les donneurs peuvent prendre rendez-vous via le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Associatif et culturel

Samedi 4 février, à 19h
Soirée Tartiflette géante
 Repas dansant avec DJ
 À l'espace Perdtemps
 Organisation : La Gexoise
 Réservations sur www.lagexoise.fr

Lundi 6 février, à 20h30
Documentaire d'auteur « Rewind and Play » par Alain Gomis
 Présentation du film par Stéphane Rastello
 Au cinéma Le Patio - www.cinegex.fr



Du 14 au 18 et du 21 au 25 février
La Boîte à Mystères
 Organisé par le CSC Les Libellules
 À la ludothèque de Gex
 Une animation originale dans un espace multi-sensoriel basé sur la surprise,

la découverte de matières et de diverses ambiances.
 Réservation : ludotheque@cscleslibellules.fr
 04 50 28 34 17

Samedi 18 février, à 20h30
Loto du COS
 À l'espace Perdtemps
 Ouverture des portes dès 19h

Mardi 21 février, à 14h30
Thé dansant offert par le CCAS de la Ville aux Aînés
 Animé par Raymond SOQUET et Serge DUFOUT
 À l'espace Perdtemps
 Inscriptions : responsable.ccas@ville-gex.fr
 04 50 42 63 01

Samedi 25 février, de 10h à 11h15
 Dédicace de l'auteure Valérie Gnoni
 À la bibliothèque municipale

Samedi 4 mars
Évènement ados de 11 à 17 ans
 Organisé par le CSC Les Libellules
 À la salle des fêtes
 Tours de magie, illusions d'optique, transformations, disparitions et autres numéros
 Tarif : 5 €
 Réservations : secretariat@cscleslibellules.fr
 04 50 28 34 17

Mercredi 8 mars
Journée de la femme
 2 séances gratuites offertes aux femmes par le CCAS au cinéma Le Patio
www.cinegex.fr



Samedi 11 mars de 15h à 17h
25° Printemps des Poètes
 Sur le thème "Frontières"
 Atelier poésie
 À la salle Barbara

Dimanche 12 mars, de 9h à 17h
Vide-greniers organisé par le Sou des écoles
 À l'espace Perdtemps



Samedi 25 mars, à 10h15 et 16h
P'tit dej spectacle "Duchesse"
 Spectacle jeune public
 Théâtre d'objets, marionnettes et ventriloques par La Toute Petite Compagnie
 À la salle des fêtes
 Tarifs : adhérents CSC : adultes : 6 € / -18 ans : 4 €
 Non adhérents CSC : adultes : 8 € / -18 ans : 6 €
 Inscriptions : secretariat@cscleslibellules.fr
 04 50 28 34 17

Samedi 25 et dimanche 26 mars
Journées internationales des forêts
 Par l'Office National des Forêts
 Au Creux de l'envers

Vendredi 31 mars
25° Printemps des Poètes
 Sur le thème "Frontières"
 Soirée lectures de poésie
 À l'espace Perdtemps

Samedi 1er avril
Forum petite enfance
 Par le Relais Petite Enfance de Saint-Genis-Pouilly
 à l'espace Perdtemps

Informations et billetterie :
culture@ville-gex.fr - 04 50 42 63 29
 Suivez l'actualité des événements organisés par la ville sur www.gex.fr/events

Saison culturelle



Vendredi 3 février à 20h30
"Rêver demain"
 Concert dessiné par la Compagnie Caruda
 À la salle des fêtes
 Tarifs : adulte : 10 €
 2 à 18 ans : 6 €
 Passeport culture jeune : 5 €

Mercredi 15 février à 16h
"La fée toquée"
 Spectacle musical jeune public
 À la salle des fêtes
 Tarifs :
 adulte : 10 €
 2 à 18 ans : 6 €
 Passeport culture jeune : 5 €



Samedi 25 février à 17h30
"Une soirée musicale à Vienne"
 Récital de musique classique sur instruments d'époque - À la salle des fêtes.
 Tarifs : adulte : 10 €
 2 à 18 ans : 6 €
 Passeport culture jeune : 5 €

Mercredi 1er mars à 16h
"Rendez-vous contes !"
 Conte jeune public
 À la salle des fêtes.
 Tarifs : adulte : 10 €
 2 à 18 ans : 6 €
 Passeport culture jeune : 5 €



Samedi 18 mars à 20h30
"Legend'Eire"
 Danses et chants celtiques
 À l'espace Perdtemps.
 Tarif :
 2 à 18 ans : 11 €
 adulte : 25 €
 Passeport culture jeune : 8 €

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

► Patrice DUNAND, Maire

Personnel, Sécurité et Administration sur rendez-vous

► Christian PELLÉ, 1^{er} adjoint

Espaces publics, environnement et travaux
Permanence : Lundi de 9h à 10h30
Jeudi de 9h à 10h30

Sur rendez-vous : Lundi de 10h30 à 12h
Jeudi de 10h30 à 12h

► Dominique COURT, 2^e adjoint

Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi de 16h à 18h
Jeudi de 9h30 à 11h30

► Jérémie VENARRE, 3^e adjoint

Communication et transition écologique
Sur rendez-vous : Mardi de 18h30 à 20h

► Véronique GILLET, 4^e adjoint

Logement
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h
Vendredi de 9h30 à 11h

► Benoît CRUYPENNINGK, 5^e adjoint

Économie locale
Sur rendez-vous : Lundi de 17h à 18h
► Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6^e adjoint

Aménagement, mobilités, urbanisme
Sur rendez-vous : Jeudi de 9h à 17h

► Gérard IVANEZ, 7^e adjoint

Actions éducatives et scolaires
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h

► Virginie ZELLER, 8^e adjoint

Solidarités
Sur rendez-vous : Mardi de 9h à 11h30
Jeudi de 9h à 11h30

► Georges DESAY, 9^e adjoint

Associations et Sports
Sur rendez-vous : Jeudi de 17h à 19h

SERVICES & ORGANISMES

► Bibliothèque municipale

Ouverture au public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 15h à 18h30
Mercredi, samedi : de 10h à 11h30
☎ 04 50 41 86 92
bibliotheque@ville-gex.fr

► Caisse d'Allocations Familiales

Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
à St-Genis-Pouilly
Tous les mercredis, sur rendez-vous,
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

► Centre communal d'action sociale

Mairie - 77, rue de l'Horloge - 01170 Gex
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h.

► Centre des Finances Publiques

10, place Gambetta - 01170 Gex
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30,
et sur RV, mardi et jeudi de 14h à 16h

► CIDFF Pays de Gex

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

- le 1^{er} vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 10h à 13h : prendre RV au 04 50 41 35 86
- le 2^e vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86 (pour info permanence à Bellegarde le matin de 9h à 12h)
- le 4^e mardi de chaque mois - à St-Genis-Pouilly de 10h à 12h (pendant les mesures sanitaires prendre RV au 04 74 22 39 64) - au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86

► Cinéma Municipal « Le Patio »

51, avenue de la Gare - 01170 Gex
☎ 04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

► Conseils Juridiques gratuits

(CIDF - CDAD - ADIL - avocat conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
☎ 04 50 41 35 86

► Déchetteries du Pays de Gex

- ORNEX (264, rue de Perruet) :
☎ 04 85 29 20 80
- VERNONNEX (CD 15) : ☎ 04 50 42 74 74
- ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) :
☎ 04 50 42 09 41
- PÉRON (Lotissement du Pré Mury) :
☎ 04 50 59 14 64
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h
(17h de novembre à février)
le samedi de 8h30 à 18h
(17h de novembre à février) ;
le dimanche de 9h à 12h
Fermeture les jours fériés.
Le badge d'accès est obligatoire.

► Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex
26, rue Charles Harent - 01170 Gex
☎ 04 50 40 76 60 - Fax 04 50 99 71 33

► La Poste

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h

► Mairie

77, rue de l'Horloge - BP 407
01174 Gex cedex
☎ 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.gex.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

► Maison des usagers Gessiens

2 guichets regroupés par Pays de Gex Agglo
200, rue Édouard Branly - Technoparc
01630 St-Genis-Pouilly
Ouverture :
Lundi, mardi et jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 17h

► Déchets

☎ 04 50 40 95 00 (du lundi au vendredi)
www.monservicedechets.com

► Eau & Assainissement

☎ 04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr
www.regiedeseauxgessiennes.fr

► Espace France Services

pour simplifier et améliorer l'accès des habitants aux services publics
- Avec ou sans rendez-vous, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et lundi et mardi de 14h à 18h.
- Sur rendez-vous uniquement (hors achat de titres de transports)
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 16h
135, rue de Genève - 01170 Gex
☎ 04 50 99 99 72
franceservices@paysdegexagglo.fr

► Mutualité Sociale Agricole

Salle des Arcades de 9h à 12h
3^e jeudi, sur rendez-vous
☎ 04 74 45 99 00

► Office de Tourisme du Pays de Gex

Agence de Gex
118, rue des Terreaux
☎ 04 50 28 09 16
contact@paysdegex-tourisme.com
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 13h
Fermeture les jours fériés

► Piscine municipale

Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables sur www.gex.fr

► Point Justice

135, rue de Genève
Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30
☎ 04 50 41 35 86
pointjustice@paysdegexagglo.fr

► Centre départemental de solidarité Pays de Gex

62, rue de Genève - St-Genis-Pouilly
Par téléphone 30 01 (prix d'un appel local)
Horaires - Premier contact :
Appelez le 30 01. Jusqu'à nouvel ordre, les accueils physiques se font exclusivement sur RV et si nécessaire.
Vous êtes déjà en relation avec nos services ?
Contactez directement le 04 50 42 12 65
Par courrier postal
Conseil départemental de l'Ain - Direction Générale Adjointe Solidarité
13, avenue de la Victoire - BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
ain.fr/solutions/services-sociaux

► Police municipale

Lundi et vendredi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
☎ 04 50 42 63 09

► Ressourcerie du Pays de Gex

290, rue de Perruet
ZA de la Maladière - 01210 Ornex
☎ 04 81 50 02 51
ressourceriepaysdegex@alfa3a.org
Pour donner ses objets et mobiliers en bon état et/ou pour les acheter ou réutiliser.

► RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle des Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4^e mardi du mois, de 10h à 12h

► Sous-Préfecture Gex-Nantua

26, rue Charles Harent - BP 409
01170 Gex
sp-gex@ain.gouv.fr
Service des étrangers :
Point d'Accès Numérique (aide aux démarches concernant les cartes grises)
☎ 04 50 41 51 51
Ouvertures des services au public :
lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45.

URGENCE

► Centre de soins immédiats

160, rue Marc Panissod à Gex
Appeler au préalable le 15.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

► Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale.
Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur rendez-vous.
Centre Hospitalier du Pays de Gex
160, rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des Consultations Médicales.

► Le samedi de 12h à 24h

Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h
► Gendarmerie : 04 50 41 54 26
ou composez le 17

► Hôpitaux :

Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamines sur Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

► Pharmacies de garde :

composez le 32 37

► Pompiers : composez le 18

► MARCHÉ - Rue des Terreaux

Le samedi DE 8h à 12h30



Bienvenue à

Suzanne FOULARD	02.07.2020
Alma AREIAS	16.09.2022
Théa XAYAVONG MOREAU	30.10.2022
Joaquim FERNANDES LETITRE	04.11.2022
Marc AGUAYO	06.11.2022
Luc AGUAYO	06.11.2022
Oscar HARMOUCH	10.11.2022
Antonello GUALTIERI	20.11.2022
Amélia FREIRE DOS REIS	24.11.2022
Jade RÉGNIER LOPEZ	01.12.2022
Diego DI FIORE	08.12.2022
Victoire RAPENNE	10.12.2022
Léna GARGALA	12.12.2022
Giulia QUARRIT	29.12.2022

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Marlène DA ROCHA & Malin-Madalin VARGOLICI	12.11.2022
Elham EL MAHDAOUI & Stéphane MOISAN	03.12.2022

Félicitations aux nouveaux pacsés

Marine BABIN & Myckael LEFEVRE	05.12.2022
Cécile DUC dit CATTY & Jordan MALEYSSON	09.12.2022
Jordane FONTANA & Jérémy TOMAS	16.12.2022
Anaïs MAIRE & Romain ESCOT	21.12.2022
Juliette GOMBAULT & Sébastien JOSSERAND	06.01.2023
Léa AVRILLON & Antoine WATTIAU	07.01.2023

Condoléances aux familles de

Gilbert PORCHET	19.10.2022
Hervé FERREIRA	27.10.2022
Carmine CAMPANELLA	31.10.2022
Antoine FLEURET	22.11.2022
Louise GAY veuve LANDRECY	23.11.2022
Roger GROSTABUSSIAT	25.11.2022
Michel LÉBOULANGER	23.12.2022

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX
04 50 42 63 00 - www.gex.fr - mairie@ville-gex.fr
Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire,
Jérémy VENARRE, Maire-Adjoint
Photos : PHILOPHOTO et commission Communication
Comité de rédaction : Ilona GALLAY, Valérie ALEX, Emmy FIGAROLIO,
Jérémy VENARRE
Mise en page, impression : COMIMPRESS - 01 Replonges
Tirage : 7 000 exemplaires